



## **Nexans signe un accord avec Madeco en vue d'un renforcement de la participation de ce dernier en tant qu'actionnaire principal du Groupe**

**Paris, le 28 mars 2011** – Nexans annonce la conclusion, le 27 mars 2011, d'un accord avec son principal actionnaire, le groupe chilien Madeco.

Cet accord, d'une durée de 10 ans (à compter de la date à laquelle Madeco détiendra 15% du capital de Nexans) et dont une traduction est disponible sur le site Internet [www.nexans.com](http://www.nexans.com) à la rubrique Information Réglementée / Communiqués de presse, est destiné à conférer à terme à Madeco une position de référence au sein du capital de Nexans en portant sa participation de 9% à 20% du capital.

Ce mouvement s'accompagne d'un renforcement de la participation de Madeco au Conseil d'administration en conférant à Madeco un 2<sup>ème</sup> siège d'administrateur qui sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2011<sup>1</sup>, puis un 3<sup>ème</sup> siège d'administrateur dès que Madeco détiendra 15% du capital, qui sera proposé aux actionnaires par convocation d'une autre assemblée générale.

Cette seconde assemblée générale sera également amenée à se prononcer sur la suppression dans les statuts des droits de vote double et de la limitation des droits de vote à 8% ; elle sera enfin amenée à se prononcer sur l'introduction dans les statuts d'une limitation à 20% des droits de vote exprimés en séance pour toute résolution portant sur des opérations structurantes (telles que des fusions et des augmentations de capital significatives). Cette disposition statutaire est destinée, compte tenu des quorums constatés, à prévenir un droit de véto de fait de la part d'un actionnaire détenant plus de 20% du capital; elle est donc dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires.

Cet accord est assorti d'un engagement de limitation de participation (*standstill*) et de conservation (*lock-up*) de Madeco, d'une durée de 3 ans (à compter de la date à laquelle Madeco détiendra 15% du capital de Nexans) et dont Madeco pourrait, s'il le souhaite, être délié en cas d'offre publique sur la Société.

A l'expiration de cette période de 3 ans, Nexans pourra mettre fin à cet accord si Madeco venait à détenir moins de 20% ou plus de 22,50% du capital.

---

<sup>1</sup> Les références du candidat proposé, Monsieur Francisco Pérez Mackenna, figurent ci-après.

Frédéric Vincent, Président-Directeur Général, déclare : « *En mon nom et en celui du Conseil, je me réjouis de la mise en place de cet accord qui se fonde sur l'identité de vues stratégiques des deux sociétés et le souhait de Nexans de disposer aux côtés du Fonds Stratégique d'Investissement d'un partenaire loyal et de long terme prêt à accompagner le Groupe dans son développement, et qui répond au souhait du groupe chilien d'investir dans un secteur en devenir au travers d'une société dont il a pu apprécier la gestion. Il est enfin de nature à conforter la base actionnariale de Nexans par la modernisation de ses statuts.* »

**\* Francisco Pérez Mackenna**

Francisco Pérez Mackenna, 53 ans, est Directeur Général de la société chilienne Quiñenco S.A., un conglomérat industriel coté au Chili, depuis 1998. Il est également administrateur de plusieurs sociétés du groupe Quiñenco, dont notamment la Banque du Chili, Madeco, CCU, Inversiones y Rentas, LQIF, ECUSA, CCU Argentine, et conseiller auprès du Conseil d'administration de la société Viña San Pedro Tarapacá. Entre 1991 et 1998, avant de rejoindre Quiñenco, Monsieur Pérez Mackenna a occupé les fonctions de Directeur Général de la société CCU. Il est également membre des conseils consultatifs de la Booth School of Business de l'université de Chicago (Etats-Unis) et de l'EGADE Business School de l'Institut Technologique de Monterrey (Mexique). Monsieur Pérez Mackenna enseigne à l'Université Catholique du Chili.

**Calendrier financier**

- 27 avril 2011 : information financière du premier trimestre 2011
- 10 mai 2011 : réunion d'information des actionnaires individuels à Nancy\*
- 31 mai 2011 : assemblée générale des actionnaires
- 28 juin 2011 : réunion d'information des actionnaires individuels à Nice\*
- 27 juillet 2011 : résultats du premier semestre 2011

\* dates provisoires données à titre indicatif

**A propos de Nexans :**

Inscrivant l'énergie au cœur de son développement, Nexans, expert mondial de l'industrie du câble, propose une large gamme de câbles et systèmes de câblage. Le Groupe est un acteur majeur des marchés d'infrastructures, de l'industrie, du bâtiment et des réseaux locaux de transport de données. Il développe des solutions pour les réseaux d'énergie, de transport et de télécommunications, comme pour la construction navale, la pétrochimie et le nucléaire, l'automobile, les équipements ferroviaires, l'électronique, l'aéronautique, la manutention et les automatismes. Nexans est un groupe industriel responsable qui considère le développement durable comme faisant partie intégrante de sa stratégie globale et opérationnelle. Innovation continue en matière de produits, de solutions et de services, formation et implication des collaborateurs, adoption de procédés industriels sûrs et caractérisés par un impact limité sur l'environnement, telles sont quelques-unes des initiatives majeures qui inscrivent Nexans au cœur d'un avenir durable. Avec une présence industrielle dans 40 pays et des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie 23 700 personnes et a réalisé, en 2010, un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché NYSE Euronext Paris, compartiment A. Pour plus d'informations : [www.nexans.com](http://www.nexans.com) ou <http://www.nexans.mobi>

**Contacts**

Presse

Céline Révillon Tél. : +33 (0)1 73 23 84 12 [celine.revillon@nexans.com](mailto:celine.revillon@nexans.com)

Relations Investisseurs

Michel Gédéon Tél. : +33 (0)1 73 23 85 31 [michel.gedeon@nexans.com](mailto:michel.gedeon@nexans.com)